

CONCOURS PETIT POUCKET 2009 – 7^{ème} EDITION

« 30 projets récompensés, 10 projets primés, 4 projets financés »

Prix d'Excellence : 3 000 euros et 3 mois de conseils

Prix Innovation : 1 500 euros et 2 mois de conseils

Prix Jeune entrepreneur de l'année : 1 500 euros et 2 mois de conseils

Prix NTIC : 1 500 euros et 2 mois de conseils

Prix Tendances et Culture : 1 500 euros et 2 mois de conseils

6^{ème} au 10^{ème} prix : 1000 euros et 1 mois de conseils

(voir Article 12, 13 et 14 du Règlement)

Concours Petit Poucet 2009 - 7^{ème} édition

Étudiants,
c'est le bon moment
pour l'ouvrir !

CONCOURS DE
CRÉATION
D'ENTREPRISE
Réservé aux étudiants

1^{er} PRIX
3000 euros et 3 mois de conseils
Diagnostic personnalisé offert
à chaque finaliste
Date limite de dépôt : 15 décembre 2008
Dossier de candidature sur
www.petitpoucet.fr

Petit Poucet
l'ouvre-boîte étudiant

Avec le soutien de



Microsoft

BANQUE
PALATINE

Alcatel-Lucent

Pour participer il vous suffit de retourner votre dossier de candidature accompagné d'une copie de vos cartes étudiantes avant le lundi 15 décembre 2008 (cachet de la Poste faisant foi) par courrier à :

**CONCOURS PETIT POUCKET
BP 40045
75622 Paris cedex 13**

PETIT POUCKET est le seul et unique destinataire des dossiers de candidature et ce pour les seuls besoins du concours. Elle s'engage à garder confidentielles les informations diffusées dans le présent dossier (voir article 6 du règlement).

**Le dossier de candidature doit obligatoirement être accompagné des photocopies des cartes d'étudiant des participants, dans le cas contraire le dossier ne sera pas corrigé.
Aucun document complémentaire ne doit être adressé. Le dossier doit être manuscrit, en aucun cas les réponses ne doivent dépasser les espaces délimités par les cadres.**

Demande d'informations par mail : concours@petitpoucet.fr

Téléchargez votre dossier de candidature sur www.petitpoucet.fr

➤ L'idée**En quoi consiste concrètement cette création d'entreprise ?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

➤ Son contexte**Pourquoi votre marché est-il porteur ?**

.....
.....
.....

Qui sont vos concurrents et quelles sont leurs principales faiblesses ?

.....
.....
.....
.....

Présentez votre offre et décrivez votre client type :

.....
.....
.....
.....

➤ Sa mise en place**Quelle sera ou quelle a été votre première étape ?**

.....
.....
.....

Quels sont, selon vous, les principaux obstacles à votre projet ?**A quelle échéance pensez-vous en vivre ?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....

➤ Le financement

Afin d'estimer les grandes lignes de vos entrées et de vos sorties financières de la première année, remplissez le tableau ci-dessous en €:

+

Apport personnel en capital (+ compte courant si besoin)	
Apport d'investisseurs ? Prêt bancaire ? Subvention ?	
Chiffre d'affaires Hors Taxes (détail si besoin)	

TOTAL entrées en € ⇒

-

Principaux investissements et dépenses Hors Taxes (détail si besoin) Salaires bruts	
--	--

TOTAL sorties en € ⇒

➤ L'avenir du projet

Selon vous, votre projet apporte-t-il une rupture par rapport à ce qui existe déjà sur le marché ? Est-ce un avantage ou un inconvénient ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A quel type de besoin votre offre répond-elle ? Devra-t-elle évoluer ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

➤ Synthèse du projet

Citez les 3 grandes étapes du développement de votre projet.

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--

Résumez le projet en une phrase :

.....

Donnez les 3 chiffres les plus convaincants de votre projet :

<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
--

➤ Le projet et l'étudiant

Qui pourraient être vos modèles, pourquoi ?

.....

Expliquez vos ambitions quant à ce projet. Comment le voyez-vous évoluer à terme (entreprise familiale, rapprochement industriel, introduction en Bourse) ?

.....
--

Comment vos proches voient-ils cette initiative ?
Qu'envisagez-vous en cas d'échec ?

.....

Indépendamment des résultats du concours, envisagez-vous de créer cette entreprise ? A-t-elle déjà un nom ?

.....

Comment avez-vous connu Petit Poucet ?

.....

➤ **Le projet autrement**

Illustrez votre projet

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the student to draw or illustrate their project. The box occupies most of the page's vertical space below the instruction.

Article 1

La société PETIT POUCKET organise un concours national à l'attention des étudiants créateurs d'entreprise.

Article 2

L'objet du concours est de primer les projets de création d'entreprise considérés comme les meilleurs par un jury spécial réuni à cette occasion.

Article 3

Sont autorisés à concourir tous les étudiants ayant un projet de création d'entreprise (ou d'association) ou ayant déjà déposé les statuts de leur entreprise. Le capital social de la société devra être détenu à plus de 51% par des actionnaires étudiants.

Article 4

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 15 Décembre 2008, le cachet de la poste faisant foi. Aucun document complémentaire ne doit être adressé.

Article 5

Chaque projet ne peut faire l'objet que d'un seul dossier de candidature. De la même manière un candidat ne peut présenter qu'un seul dossier.

Article 6

PETIT POUCKET s'engage à tenir confidentielles, tant pendant la durée du concours qu'après son déroulement toutes informations dont elle aura eu connaissance sur l'activité décrite dans le dossier de candidature. Les droits de propriété intellectuelle, artistique ou industrielle auxquels pourraient donner lieu la création, la conception ou l'invention contenues dans le dossier de candidature reste la propriété exclusive et totale des candidats.

Article 7

Le dossier de candidature est disponible sur internet à l'adresse www.petitpoucet.fr ; il devra être adressé par courrier à **CONCOURS PETIT POUCKET - BP40045 - 75622 Paris cedex 13**. La participation au concours est gratuite, les frais d'envoi restant cependant à la charge des participants.

Article 8

Les participants devront retourner les dossiers de candidature complétés accompagnés des photocopies de leurs cartes d'étudiants. Aucun document complémentaire ne doit être adressé. Le dossier doit être manuscrit. En aucun cas les réponses ne doivent dépasser les espaces délimités par les cadres, dans le cas contraire le dossier ne sera pas corrigé.

Article 9

Afin d'évaluer les dossiers un jury composé de professionnels mettra ses compétences au service du concours.

Article 10

Le projet peut être établi dans tous les secteurs d'activité et ne sera pas nécessairement à caractère innovant. Les projets seront évalués selon la Matrice IPP (Methodologie de la Chrysalide) au travers des critères suivants :

- originalité de l'idée et simplicité de mise en œuvre
- potentiel de développement
- capacités entrepreneuriales des porteurs de projet

Article 11 : Les résultats

Parmi l'ensemble des projets participants, le jury retiendra **30 finalistes**. Ils seront contactés directement à partir du 6 janvier 2009 pour convenir d'un entretien de présentation dans la semaine du 19 janvier à Paris. Le jury retiendra alors **10 projets qui seront primés**. Parmi eux, **4 entreprises seront financées par Petit Poucet** et intégreront la communauté des Petits Poucets (financement, conseils, réseau, possibilité d'hébergement dans la Maison des Petits Poucets). Les résultats définitifs et la remise des trophées auront lieu lors d'une soirée événement qui se déroulera à Paris.

Article 12 : Dotations aux lauréats

L'attribution des dotations offertes par les sponsors ne sera valable qu'en cas de constitution effective des sociétés primées dans un délai d'un an à compter de la décision du jury. Dans ce cas, la dotation sera attribuée dès constitution de la société. En aucun cas les décisions du jury ne donnent recours à l'appel. Le jury décernera 10 prix :

- ▶ **Prix d'Excellence**, parrainé par le GROUPE CAISSE D'EPARGNE : 3000€ de dotation et 3 mois de conseil.
- ▶ **Prix Innovation**, parrainé par ALCATEL-LUCENT : 1500€ de dotation et 2 mois de conseils.
- ▶ **Prix Jeune entrepreneur de l'année**, parrainé par la BANQUE PALATINE : 1500€ de dotation et 2 mois de conseils.
- ▶ **Prix NTIC**, parrainé par MICROSOFT : 1500€ de dotation et 2 mois de conseils.
- ▶ **Prix Tendances et Culture**, parrainé par le GROUPE CAISSE D'EPARGNE : 1500€ de dotation et 2 mois de conseils.
- ▶ **6^{ème} au 10^{ème} Prix** : 1000€ et 1 mois de conseils

Le jury se réserve la possibilité ou non d'attribuer des prix suivants ainsi que la possibilité d'attribuer chacun des prix ex-æquo à des projets qu'il aura jugé de qualité égale, la dotation sera dans ce cas partagée.

Article 13 : Autres Prix

Le jury décernera également :

- ▶ Le « **Prix de la meilleure école entrepreneuriale de France** » à celle des écoles participantes qui aura obtenu le meilleur taux de projets présélectionnés (nb de présélectionnés / nb de présentés à partir de 4 projets, en cas d'égalité, le classement des candidats par école sera pris en compte).
- ▶ Chaque finaliste pourra bénéficier sur simple demande d'un **diagnostic personnalisé** offert par l'un des partenaires du concours. Ce diagnostic sera gratuit, sans engagement commercial et se fera dans le respect de la confidentialité du projet.

Article 14 : L'éligibilité à l'accompagnement de PETIT POUCKET

Les 10 projets primés seront éligibles à l'accompagnement de PETIT POUCKET. A la demande des porteurs de projets, ils pourront être présentés à partir de mars 2009 au comité d'engagement de Petit Poucet. En cas d'accord du comité, ils se verront proposer pendant les 3 premières années de développement de leur société un accompagnement personnalisé et une participation financière au capital de leur entreprise. Chaque projet primé aura la liberté de refuser l'accompagnement de PETIT POUCKET et ce indépendamment des dotations et prix obtenus.

Article 15

La participation à ce concours implique l'acceptation de plein droit et sans réserve du présent règlement.